

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

29 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf juin à vingt et une heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian POUGET, Maire.

Conseillers présents : BARRE Fernand, CARLES Christian, LAPORTE Guy, MERLET Claude, PRADALIER Lydia, VANAUDENHOVE Benjamin, VIARGUES Marie-Amélie, VIDAL Marlène, VIELLE Sylvie.

Absente excusée : LENOIR Benvinda

Délibération n° 2017/018

Location logement communal « Route de Lunel »

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la candidature de monsieur DELON Samuel pour louer le logement communal « Route de Lunel ».

Par délibération n° 2017/003 en date du 17 janvier 2017, le loyer a été fixé à 250 € mensuel + le versement d'un dépôt de garantie de 250 €.

Après délibération, le conseil municipal,

- Autorise le maire à signer un bail avec monsieur DELON Samuel à la date du 1^{er} juillet 2017, ainsi que toute pièce relative à ce dossier.

Délibération n° 2017/019

Garderie – tarif année scolaire 2017/2018

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que le service de garderie est facturé aux familles 1€ la demi-heure.

Dans un souci de simplification, il propose de supprimer la tarification horaire et d'instaurer une tarification forfaitaire annuelle à compter de la rentrée scolaire 2017/2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe comme suit le tarif de la garderie pour l'année scolaire 2017/2018 :

- **Forfait annuel unique : 85 € par enfant**

La facturation pourra se faire mensuellement sur 10 mois.